

Conditions générales de réservation au Domaine des Lilas : chambres d'hôtes, tentes lodges et camping

Article 1

Le propriétaire s'engage à assurer personnellement l'accueil des vacanciers avec toutes les attentions souhaitables permettant de faciliter leur séjour et la connaissance de la région. Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2 : Conclusion du contrat

La réservation devient effective dès lors que le Propriétaire aura reçu du client un acompte non remboursable.

- Pour les chambres d'hôtes, l'acompte correspond à 35% de la somme de la facture.
- Pour les tentes lodges, l'acompte correspond à 35% de la somme de la facture.
- Pour les emplacements de camping, l'acompte correspond à 50% de la somme de la facture.

Le paiement de cet acompte équivaut à l'acceptation des conditions générales. Le règlement de l'acompte peut se faire par chèque bancaire (français), chèque vacances ANCV, virement ou en espèces. Les frais bancaires sont à la charge des clients.

Le paiement de l'acompte devra être effectué sous 7 jours après confirmation de la réservation.

Article 3 : Règlement du solde

Le solde est à régler à l'arrivée chez le propriétaire. Le règlement peut se faire par carte bleue, chèque bancaire (français), chèque vacances ANCV ou en espèces.

Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées seront à régler en fin de séjour au propriétaire.

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public.

Article 4 : Annulation par le client

En raison de la petite taille de notre Domaine, toute annulation nous affecte de manière significative. Toute annulation doit être notifiée par lettre ou e-mail au propriétaire.

- a) Dans tous les cas, **l'acompte reste acquis au propriétaire** qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix du séjour.
- b) Si l'annulation intervient entre le 28^e jour (inclusive) et le 21^e jour (exclusive) avant le début du séjour : 50% de la totalité du séjour est à devoir.
- c) Si l'annulation intervient entre le 21^e jour (inclusive) et le 14^e jour (exclusive) avant le début du séjour : 70% de la totalité du séjour est à devoir.
- d) Si l'annulation intervient moins de 14 jours avant le début du séjour : 100% de la totalité du séjour est à devoir.
- e) Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début de séjour (le no-show), et n'ayant pas prévenu de son retard, le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes, ses tentes lodges et ses emplacements de camping. L'acompte reste acquis au propriétaire et la totalité du séjour est à devoir.
- f) **En cas de séjour écourté** par rapport à la réservation initialement prévu, le prix correspondant au coût de l'hébergement initialement prévu reste intégralement acquis au propriétaire.
- g) En cas d'une annulation après l'arrivée, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

En cas de longs séjours, **nous vous recommandons de contracter une assurance annulation**. Nous ne pouvons en aucun cas déroger à ces règles d'annulation.

Article 5 : Annulation par le propriétaire

Lorsque, avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer le client et s'assurer que le message a bien été reçu par le client. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Article 6 : Arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé entre 15h00 et 19h00. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Article 7 : Départs

En chambres d'hôtes et en tentes lodges, les départs s'effectuent avant 10h30.
Au camping, les départs s'effectuent avant 12h00.

Article 8 : Utilisation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres, les tentes lodges ou les emplacements de camping en bon état. En cas d'endommagement le client s'engage à rembourser les frais occasionnés. Les parents doivent obligatoirement veiller à leurs enfants. Les chambres et tentes de location sont non fumeurs.

Article 9 : Modification

Concernant les chambres d'hôtes : nous nous réservons le droit de modifier votre choix de chambre pour une chambre de même catégorie ou de catégorie supérieure, si nécessaire.

Article 10 : Capacité

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes (y compris bébés et enfants). Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires, sans pour cela annuler la réservation.

Article 11 : Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans les chambres et dans les tentes lodges. En cas de non respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture de réservation à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Au camping, les animaux sont acceptés : vacciné et tenu en laisse. Chien de catégorie 1 et 2 non autorisé.

Article 12 : Piscine

Accès : La piscine et la pataugeoire sont strictement réservées aux clients du domaine. Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de l'espace aquatique.

Hygiène : Le passage au pédiluve et à la douche sont obligatoires. Les shorts sont strictement interdits. Il est formellement interdit de pénétrer avec des chaussures. Il est interdit de boire, de manger, fumer sur les plages. Les animaux sont interdits aux abords de la piscine.

Les personnes qui ne respectent pas les consignes seront expulsées de la piscine si elles refusent de se conformer aux règles d'hygiène.

Responsabilité : le respect du règlement intérieur de la piscine est obligatoire et s'impose à tous les clients du Domaine dès leur admission. La piscine n'est pas surveillée et son utilisation se fait aux risques et périls des baigneurs.

Tout paiement d'acompte vaut acceptation de ces conditions générales de réservation.